

**Précisions sur la chorologie
de l'espèce protégée
Ambrosina bassii L. (Araceae)
en Corse**

Guilhan PARADIS *, Laetitia HUGOT **
et Marie-Laure POZZO DI BORGO ***

Résumé. *Ambrosina bassii* est un géophyte méso-hygrophile, très héliophile, indifférent à la nature du substrat, dont la phénologie est centrée sur l'hiver (espèce automno-hiverno-printanière). *A. bassii* se localise dans le sud de la Corse, en une vingtaine de stations, sur les communes de Figari, Bonifacio et Porto-Vecchio.

Dans les conditions actuelles, l'espèce comporte en Corse plus de 200 000 individus et ne semble pas en danger. Les sous-populations sont dans des situations variées : pelouses et garrigues basses et claires, sentiers, bords de chemins. Les zones récemment incendiées paraissent lui procurer des biotopes favorables. Le pacage extensif (chèvres, moutons et bovins) et l'impact des sangliers, en maintenant ouvert le milieu, lui sont très favorables.

D'un point de vue phytosociologique, *A. bassii* est un constituant important des pelouses automno-hivernales à *Bellis sylvestris* et de la phase automno-hivernale des pelouses thérophytiques printanières des *Tuberarietea guttatae*.

Mots-clés. Espèce rare. Géophyte. Pelouses. Phytosociologie.

Abstract. Information about the chorology of the protected species *Ambrosina bassii* L. (Araceae) in Corsica.

Ambrosina bassii is a meso-hygrophyllous geophyte, very heliophilous, indifferent to the nature of the substratum, whose phenology is focused on winter (it is an autumnal-wintery-vernal species). *A. bassii* is confined to southern Corsica in about twenty stations in the communes of Figari, Bonifacio and Porto-Vecchio.

Under the present conditions, the species comprises over 200 000 plants in Corsica and does not seem to be endangered. The subpopulations are to be found in varied situations: lawns and low, scanty scrubland, paths, track edges. The areas recently burnt to ashes seem to provide it with favourable biotopes. Extensive grazing (goats, sheep and cattle) favours it a lot, and the impact of wild boars - by keeping the sites open - is also very favourable to it.

From a phytosociological point of view, *A. bassii* is an important component (i) of *Bellis sylvestris* lawns and (ii) of the autumnal-wintery stage of vernal *Tuberarietea guttatae* therophytic lawns.

Key-words. Geophyte. Lawns. Phytosociology. Rare species.

* G. P. : A.S.T.E.R.E., BP 846, 20000 AJACCIO et 7 cours Général-Leclerc, 20000 AJACCIO.

** L. H. : Conservatoire Botanique de Corse, Office de l'Environnement de la Corse, Avenue Jean Nicoli, 20250 CORTE.

*** M.-L. P. D. B. : Office de l'Environnement de la Corse, Base de Rondinara, 20160 BONIFACIO.

Introduction

Ambrosina bassii (synonyme : *Ambrosinia bassii*) est, au sein de la famille des Araceae, le seul représentant de la tribu Ambrosineae, incluse dans la sous-famille Aroideae (MAYO & al. 1997 ; BARABÉ & al. 2004) (Note 1). C'est un taxon sténoméditerranéen occidental dont l'aire de répartition comprend le nord de l'Algérie et de la Tunisie, le sud de la péninsule italienne, la Sicile, la Sardaigne et la Corse (PIGNATTI, 1982 ; OLIVIER & al., 1995 ; MAYO & al., 1997). En Italie, ses stations sont comprises entre 0 et 600 m d'altitude (PIGNATTI, 1982).

En France, *A. bassii* n'est présent que dans le sud de la Corse (COSTE, 1906 ; BRIQUET, 1910), ce qui correspond à la limite septentrionale de son aire de répartition (Note 2). Le très faible nombre de ses stations corses, connues dans les décennies 1970-1990, l'a fait inscrire sur la liste des espèces protégées au niveau national ainsi que dans le tome 1 du Livre rouge de la flore menacée de France (DANTON & BAFFRAY, 1995 ; OLIVIER & al., 1995).

Les buts de cet article sont de rappeler les caractères morphologiques, biologiques et écologiques d'*A. bassii* et de donner une mise au point sur sa répartition précise dans le sud de la Corse, telle qu'on la connaît en 2007.

Nomenclature.

La nomenclature des espèces suit JEANMONOD & GAMISANS (2007).

Les termes station et sous-population sont employés indifféremment (Note 3).

I. Présentation d'*Ambrosina bassii* : morphologie, biologie, phénologie et écologie

[Illustrations in KILLIAN (1929 et 1933), PIGNATTI (1982) et MAYO & al. (1997)].

1. Morphologie et développement de l'appareil végétatif (Photos 1, 2 et 3)

Ambrosina bassii est un géophyte à rhizome tubéreux. KILLIAN (1929) a montré qu'après la germination, qui se produit en automne, la plantule forme un petit rhizome vertical (R1) qui donne des racines tractrices, des racines absorbantes et une première feuille. Puis le rhizome grossit et produit deux feuilles. Au début du printemps, le rhizome devient tubéreux avant d'entrer en vie ralentie et les feuilles se dessèchent.

L'année suivante, le rhizome tubérisé R1 donne 1 ou 2 (parfois 3 et même 4) nouvelles pousses (R2) à partir du développement de bourgeons latéraux (développement sympodique). Chaque pousse R2 (appelée « rejet » par KILLIAN, 1933) est constituée d'une tige souterraine plus ou moins verticale (rhizome), de racines tractrices et absorbantes et de 1 à 2 feuilles. Sous l'effet de l'eau de pluie de fortes averses, les pousses R2 peuvent se détacher du rhizome

parent R1. Mais c'est généralement le dépérissement du rhizome mère qui permet l'indépendance des nouvelles pousses. Au cours du printemps, les rhizomes de R2 deviennent tubéreux, les feuilles meurent et ils passent l'été en vie ralentie.

A l'automne suivant, comme l'avait fait R1, les rhizomes de R2 produisent de nouvelles pousses R3, qui auront le même développement que les pousses R2. Mais avec le temps, les rhizomes tubéreux de R3 sont plus gros que ceux de R2 et les feuilles émises, au nombre de 2 à 3, sont plus grandes.

La multiplication par voie végétative est donc très importante chez *A. bassii*. Les nouvelles pousses annuelles peuvent être considérées comme des ramets au sens de HARPER (1977) (photo 3).

Les feuilles ont un pétiole cylindrique vertical de 2 à 4 cm de long, traversant le sol et un limbe horizontal appliqué sur le substrat. Le limbe, de couleur soit vert clair, soit vert sombre et à marbrures blanches ou pourpres, mesure 1-2,5 cm × 2-4 cm (Note 4).

2. Morphologie et biologie florale (Photos 4, 5 et 6)

Lors de la floraison, qui ne se produit que chez des individus âgés d'au moins 4 ans (KILLIAN, 1933), le rhizome émet une tige se terminant par l'inflorescence (spadice), incluse dans une spathe présentant un appendice en forme de « bec » plus ou moins long (Photo 4). La spathe est située au niveau du sol (Photo 1). Sa couleur est d'abord verte puis devient rougeâtre.

Le spadice est soudé à la spathe par deux membranes disposées horizontalement, ce qui divise l'intérieur de la spathe en deux chambres (Photos 5 et 6) :

- une supérieure (ventrale), avec une seule fleur femelle, située dans la partie basale de cette chambre,
- une inférieure (dorsale), portant dans ses deux tiers basaux, 8 à 12 fleurs mâles, réduites à des étamines sessiles, disposées en 2 rangées.

FOURNIER (1961) a noté que cette division de la spathe en deux étages est l'un « des plus curieux procédés pour éviter l'autofécondation ».

La fleur femelle, réduite à un gynécée, comprend un ovaire uniloculaire et multiovulé, un style long de 2-3 mm et un stigmate discoïde dont la surface réceptrice des grains de pollen est tournée vers le bas. A la maturité de la fleur femelle, le style se recourbe vers l'axe du spadice et le stigmate appuie sur celui-ci et recueille les grains de pollen. D'après BARABÉ & *al.* (2004), il y aurait protogynie ce qui évite aussi l'autogamie.

L'interprétation morphologique des fleurs mâles est problématique (MAYO & *al.*, 1997). Les fleurs mâles seraient, pour la plupart, diandres, c'est-à-dire réduite à une anthère sessile, comprenant deux sacs polliniques. Cependant, quelques-unes seraient triandres, comportant 3 sacs polliniques (BARABÉ & *al.*, 2004).

Après la déhiscence des sacs polliniques, beaucoup de grains de pollen s'engluent dans les poils, qui recouvrent le tiers apical inférieur du spadice (BARABÉ & *al.*, 2004). Les agents pollinisateurs ne paraissent pas connus. KILLIAN (1929) a trouvé des Acariens dans les spathe mais n'a pu déterminer s'ils provoquaient des fécondations.

Le fruit est une baie, d'abord verdâtre à nuances rougeâtres, contenant un grand nombre de graines (8 à 50 d'après KILLIAN, 1929). Le péricarpe devient ensuite sec et cassant. Les graines sont subglobuleuses à ellipsoïdes et munies d'un grand arille conique et blanchâtre (« élaïosome funiculaire » de KILLIAN, 1929) et sont, pour beaucoup, disséminées par les fourmis (KILLIAN, 1933).

[Le terme d'infrutescence employé par MAYO & al. (1997 : 253) est inexact car, par inflorescence, il n'existe qu'une seule fleur femelle présentant un ovaire uni-loculaire et se transformant donc, après la fécondation, en un seul fruit].

3. Phénologie

On a précédemment signalé qu'*A. bassii* a un cycle centré sur l'hiver, les nouvelles feuilles apparaissant après les premières pluies d'automne, généralement au cours du mois d'octobre (parfois dès la fin septembre) et se desséchant au printemps au cours des mois d'avril et de mai.

La période de floraison s'étend de la fin de l'automne au début du printemps : de décembre à avril pour COSTE (1906), de novembre à mars pour BRIQUET (1910), de novembre à avril pour FOURNIER (1961), de décembre à mars pour PIGNATTI (1982).

La fructification a lieu dès le mois de janvier. Dans la nature, le taux de fructification est assez faible (KILLIAN 1929). En Corse, TORRE (2004) l'estime à 17,4 %. Ce faible taux paraît dû à la rareté des agents pollinisateurs, car les fructifications issues de pollinisations manuelles, effectuées en Algérie par KILLIAN (1929), ont donné une forte réussite de 75 %. [Par contre, les fructifications issues des pollinisations manuelles effectuées en Corse par TORRE (2004) ne sont pas significativement différentes du taux des fructifications naturelles].

La dissémination de l'espèce est mal connue. L'élaïosome, généralement lié à la myrmécochorie, peut permettre une dissémination des graines à courte distance par les fourmis, ce qui a été vérifié par KILLIAN (1933). Cet auteur a mis aussi en évidence une dissémination des jeunes pousses à courte distance par la pluie (KILLIAN, 1933).

La germination, décrite avec détails par KILLIAN (1929), se produit après les premières pluies d'automne.

4. Écologie

Substrat

Aux environs d'Alger, KILLIAN (1933) a montré qu'*A. bassii* :

- se localise préférentiellement sur des sols à bonne teneur en eau, bien aérés et assez riches en nitrates,
- est rare sur calcaire, sauf là où celui-ci est recouvert d'une couche d'humus, ce qui provoque un abaissement du pH et permet une bonne rétention d'eau.

En Corse, OLIVIER & al. (1995) l'indiquent « silicole », ce qui est en partie inexact puisque *A. bassii* est présent sur les substrats calcaires du plateau de Bonifacio. Au vu de sa répartition dans le sud de la Corse, l'espèce paraît

indifférente au chimisme du substrat. Par contre le degré de sa compacité semble très important, les plus gros individus étant sur des substrats meubles, gravillonnaires ou sableux.

Mésohygrophilie

Les dimensions des feuilles varient en fonction du degré de tassement du substrat. Elles sont petites (1 à 3 cm de long) au bord des sentiers, sur des substrats tassés. Elles sont plus grandes (plus de 4 cm de long) sur des sols profonds, meubles et surtout plus humides, ce qui a été remarqué par KILLIAN (1933). On peut en conclure qu'*A. bassii* est, comme la majorité des géophytes hivernales méditerranéennes, une espèce méso-hygrophile. Beaucoup de ses stations, localisées autour de mares temporaires ou dans des pelouses humides, semblent confirmer ce fait.

Héliophilie

A. bassii est une héliophile stricte comme le montre le tableau 1 : toutes ses stations sont situées dans des clairières, des pelouses claires ou des portions incendiées. Dans ce dernier cas, lorsqu'au cours des années, les repousses des espèces du maquis deviennent denses, *A. bassii* ne peut croître. Ainsi, en 1993, la population de la station 1, implantée sur une colline incendiée en 1990, comprenait énormément d'individus, sans doute plus de 100 000 (PARADIS, 1994). En 2004, le maquis s'étant reconstitué, on a observé moins de 1 000 individus, tous localisés uniquement en bordure d'un chemin.

Cette héliophilie est un des facteurs expliquant la localisation d'*A. bassii* dans les clairières des maquis et sur les zones incendiées récemment, un autre facteur étant peut-être l'agent de sa dissémination à longue distance, agent pour l'instant inconnu. Dans l'état actuel où la Corse subit fréquemment des incendies, l'héliophilie d'*A. bassii* favorise donc son maintien et, sans doute, son expansion (Note 5).

Probabilité d'une banque de graines et de rhizomes tubéreux

Le développement d'*A. bassii* dans des zones incendiées peut s'expliquer par l'existence dans le sol de graines dormantes et, peut-être, de rhizomes tubéreux dormants. Des études expérimentales sur ce point seraient sans doute intéressantes.

Stratégie (sensu GRIME, 1979)

A. bassii a une stratégie d'opportuniste et peut être inclus dans la catégorie des compétiteurs rudéraux (C-R). Son caractère de bon compétiteur, malgré sa très petite taille, se déduit de son développement rapide dès les premières pluies d'automne, de l'étalement de ses feuilles sur le substrat, ce qui gêne les plantules et pousse des autres espèces. Son caractère de rudéral (sensu GRIME, 1979) se déduit de sa localisation sur les zones ayant subi des perturbations par les incendies ou des pacages par les chèvres, les ovins et les bovins.

5. Synécologie

Rappel de l'étude sur le nord-ouest de la Sardaigne

Dans leur étude phytosociologique de la Nurra (Sardaigne nord-occidentale), BIONDI & al. (2001) ont créé l'alliance ***Leontodo tuberosi* - *Bellidion sylvestris*** pour les pelouses à développement végétatif automno-hivernal et de début

de printemps, dans les bioclimats thermo- et mésoméditerranéen, sur des substrats profonds. Ces pelouses sont dominées par des hémicryptophytes à rosettes et des géophytes. Cinq espèces, présentes dans le sud de la Corse, caractérisent cette alliance : *Bellis sylvestris*, *Leontodon tuberosus*, *Anemone hortensis*, *Ranunculus bullatus* et *Ambrosina bassii*.

Au sein de cette alliance, BIONDI & al. (2001) distinguent deux associations :

- dans la zone thermoméditerranéenne, le **Scillo obtusifoliae - Bellidetum sylvestris**, avec comme espèces caractéristiques *Scilla obtusifolia*, *Ranunculus bullatus*, *Drimia undata*, *Ornithogalum corsicum* et *Salvia verbenaca*,

- dans la zone mésoméditerranéenne, le **Scillo autumnalis - Bellidetum sylvestris**, avec comme espèces caractéristiques *Scilla autumnalis* et *Ranunculus paludosus*.

Sud de la Corse.

En Corse, *Ambrosina bassii* est un constituant assez fréquent :

- des pelouses à *Bellis sylvestris*, dont l'optimum est automnal et de début de l'hiver,

- de la végétation basse de la phase automno-hivernale des pelouses thérophytiques printanières.

Pelouses à *Bellis sylvestris* (Tableau 2).

Les pelouses à *Bellis sylvestris* sont bien représentées sur les sols assez profonds du plateau de Bonifacio (nommé piale dans la commune) et du sud de l'étang de Santa Giulia. Elles montrent, en plus d'*Ambrosina bassii*, d'autres géophytes, tels *Acis rosea* (= *Leucojum roseum*) et *Prospero autumnale* (= *Scilla autumnalis*). L'hémicryptophyte *Leontodon tuberosus* est bien représenté.

L'inclusion phytosociologique de ces pelouses paraît être la suivante :

- classe : ***Dactylo glomeratae hispanicae - Brachypodietea retusi*** (Br.-Bl. 1931) Julve 1993 (classe non retenue par BARDAT & al., 2004),

- ordre : ***Brachypodietea retusi - Dactylo glomeratae hispanicae*** Biondi & al. 2001,

- alliance : ***Leontodo tuberosi - Bellidion sylvestris*** Biondi & al. 2001.

Phase automno-hivernale des pelouses thérophytiques printanières.

Ces pelouses, dominées au printemps par divers thérophytes (*Tuberaria guttata*, *Anthoxanthum ovatum*, *Plantago bellardii*, *Linum trigynum*...), se localisent sur des substrats caillouteux, à sol squelettique, dans des clairières des maquis et entre les chaméphytes des garrigues basses et claires. En automne et en hiver les thérophytes sont à l'état de très jeunes individus, tandis que les géophytes sont, soit à leur optimum de développement (*Ambrosina bassii*, *Romulea columnae*, *Arisarum vulgare*, *Ophioglossum lusitanicum*), soit à l'état de rosettes végétatives (*Simethis mattiazzii* et diverses orchidées).

L'inclusion phytosociologique de ces pelouses paraît être la suivante :

- classe : ***Tuberarietea guttatae*** (Br.-Bl. in Br.-Bl., Roussine & Nègre 1952) Rivas Goday & Rivas-Martínez 1963),

- ordre : ***Tuberarietalia guttatae*** Br.-Bl. in Br.-Bl., Molinier & Wagner 1940,

- alliance : ***Tuberarion guttatae*** Br.-Bl. in Br.-Bl., Molinier & Wagner 1940.

II. Chorologie d'*Ambrosina bassii* en Corse

(Fig. 1 à 7; tableau 1)

Rappel des découvertes des stations

BRIQUET (1910) indique *Ambrosina bassii* comme « localisé exclusivement aux environs de Bonifacio et de la Trinité ».

VIVANT (1966) a observé l'espèce « au nord du champ de tir de Bonifacio » (c'est-à-dire sur le plateau de Frasselli), « autour des étangs des Tre Padule » (de Suartone) et « au nord du golfe de Santa-Manza ».

BOSC, CONRAD & PASCAL l'ont trouvé autour du golfe de la Rondinara sur la commune de Bonifacio (in CONRAD 1975).

DUTARTRE & DESCHÂTRES (1986) ont découvert (ou retrouvé) de nouvelles stations sur la commune de Bonifacio :

- plateau calcaire près de la corniche dominant le vallon de Sant'Amanza,
- entre Capu Biancu et la piste de Balistra,
- près de la Bocca d'Arbia au nord de la Trinité,
- à Suartone près des Tre Padule.

DESCHÂTRES (1988) a signalé deux autres stations sur la commune de Bonifacio :

- une sur granite, près du champ de tir de Frasselli (sans doute, proche de la station découverte par VIVANT, 1966), à proximité d'une mare temporaire,

- une autre sur le plateau calcaire, entre Pomposa et le stade de Musella.

GUYOT (in A.G.E.N.C., 1991) indique (à la suite de VIVANT, 1966) des stations près des mares temporaires des Tre Padule de Suartone.

PARADIS (1994) signale une station avec de très nombreux individus sur la commune de Figari au sud-ouest de la colline de la Testa di u Gattu (Testa Ventilegne), station correspondant à la limite nord-ouest de la répartition de l'espèce pour la Corse.

PARADIS (1998) affine la connaissance de la répartition de l'espèce au nord de Suartone et trouve de nouvelles stations sur la commune de Porto-Vecchio, au nord de l'étang de Porto-Novo et au sud de l'étang de Santa Giulia, cette dernière station correspondant à la limite nord-est de la répartition de l'espèce pour la Corse.

Localisation des stations

Dans cet article, les stations ont été localisées :

- d'une part, sur des portions des cartes topographiques au 1/25 000 (Fig. 2 à 7), ce qui donne une localisation assez précise,

- d'autre part, sur une carte en réseau kilométrique (réseau Lambert zone IV) du sud de la Corse (Fig. 1). *Ambrosina bassii* est actuellement connu dans 36 mailles kilométriques.

Le tableau 1 précise les coordonnées et quelques autres caractères des stations.

1. Testa Ventilegne (Fig. 2 : station 1)

La station a été découverte par PARADIS (1994), qui a noté : « Testa Ventilegne, SO de la colline nommée Testa di u Gatu, sur le grand chemin et d'anciens champs occupés par des cistaies basses et claires à *Cistus monspeliensis* dominant, de 60 m à 15 m d'altitude environ, au moins 100 000 pieds sur plus de 5 hectares, 11.11.1993 ».

L'auteur ajoute : « En 1990, un incendie a ravagé les maquis moyens et hauts de la Testa Ventilegne. Il est probable que cela a favorisé *Ambrosina bassii* en éclaircissant le milieu et en facilitant les germinations des graines dormantes. A l'automne 1993 l'espèce nous a paru en pleine expansion, montrant de très nombreux jeunes pieds sur les sentiers et les espaces dénudés. »

Une visite de la station à la fin novembre 2004 a montré la reconstitution d'un maquis moyen (de 1,5 à 2 m de haut) et dense (100 % de recouvrement) à *Calicotome villosa* très abondant et à *Cistus monspeliensis* devenu rare. Les *Ambrosina bassii* ne se localisent que de part et d'autre du chemin, sur une longueur de 300 m environ. Le nombre d'individus nous a paru voisin de 1000.

Comme on l'a précédemment souligné, les réductions de la superficie occupée et du nombre d'individus (de 100 000 à 1 000 en une douzaine d'années) sont liées à la succession post-incendie. Par leur ombre, les nanophanérophyles du maquis gênent *Ambrosina bassii*.

2. Est de la Tonnara (Fig. 3 : station 2)

Découverte en mars 2003 (PARADIS, inédit), la station se localise de part et d'autre de la route D 358, qui conduit à la presqu'île de la Tonnara. Les *Ambrosina bassii*, en assez faible quantité (moins de 200 individus), se trouvent dans des clairières d'un maquis bas et clair à *Arbutus unedo*, *Calicotome villosa*, *Carlina corymbosa*, *Cistus monspeliensis*, *Cistus salvifolius*, *Erica arborea*, *Genista corsica*, *Helichrysum italicum* subsp. *microphyllum*, *Lavandula stoechas*, *Myrtus communis*, *Olea europaea* subsp. *europaea* var. *sylvestris*, *Phillyrea angustifolia*, *Pistacia lentiscus*, *Teucrium capitatum* subsp. *capitatum* et *Teucrium marum*.

D'autres géophytes sont associés à *A. bassii* : *Prospero corsicum* (= *Scilla autumnalis* subsp. *corsica*), *Prospero obtusifolium* subsp. *intermedium* (= *Scilla obtusifolia* subsp. *intermedia*), *Charybdis undulata* (= *Drimia undata*) et *Urginea fugax* (= *Drimia fugax*) (PARADIS & DELAGE, 2005).

Cette formation végétale, très hétérogène dans sa structure, correspond à une régénération des espèces des maquis après l'important incendie de l'été 1994. Par suite de la faible épaisseur du substrat meuble, la croissance en hauteur des phanérophytes est très lente. Aussi, les petites clairières restent nombreuses plus de 10 ans après l'incendie. La persistance de ces clairières est un facteur favorable aux géophytes. Mais la faible profondeur du substrat meuble ne permet pas à *A. bassii* de devenir abondant.

3. Nord de la Trinité de Bonifacio (Fig. 3 : station 3)

DESCHÂTRES (in DUTARTRE & DESCHÂTRES, 1986) a noté : « Bonifacio, près de la Bocca d'Arbia, clairière humide du maquis au NE de la route N 196,

à 6,7 km de Bonifacio, 125 m, 7.4.1978 ». Il est probable que BRIQUET (1910 : 238-239) a observé des échantillons provenant de cette station.

Nous avons observé cette station en 1992, mais lors de notre passage, le 30 mars 2006, aucun pied n'était visible.

4. Bonifacio : bordures de la dépression de Padulu (Fig. 3 : station 4)

Cent individus environ ont été observés dans les pelouses des bordures nord-ouest et est de la mare temporaire de Padulu (NE de Bonifacio) (PARADIS & al., 2002).

Au nord-ouest, les *A. bassii* sont entre les pieds de l'euphorbe chaméphytique *Euphorbia pithyusa*. Les autres géophytes associés sont : *Prospero autumnale*, *Prospero obtusifolium* subsp. *intermedium*, *Spiranthes spiralis*, *Triglochin bulbosum* subsp. *laxiflorum*.

A l'est, les *A. bassii* sont à proximité de touffes relictuelles de *Schoenus nigricans* et d'un peuplement de *Scirpoides holoschoenus*.

5. Bonifacio : Musella et environs (Fig. 4 : stations 5)

DESCHÂTRES (1988) signale une station, trouvée en collaboration avec GAMISANS et MURACCIOLE, sur le « plateau calcaire de Bonifacio, entre Pomposa et le stade de Musella, dans des clairières humides du maquis, 70 m ».

Près du stade de Musella, le nombre d'*A. bassii* était assez élevé jusqu'en 2004. Mais au premier trimestre 2005, l'implantation d'une importante carrière d'extraction de calcaire, en bouleversant le paysage, a totalement détruit la station.

En novembre 2005, nous avons observé quelques pieds d'*A. bassii* à l'est de Musella, à Pian delle Fosse, dans des champs dont les cistes avaient été gyrobroyés, ainsi que dans les pelouses du plateau calcaire, au sud et au nord de la D 58, qui mène à Gurgazu. Ces pelouses paraissent proches, d'un point de vue phytosociologique, de celles décrites par BIONDI & al. (2003) dans la Nurra (NO de la Sardaigne).

6. Ouest de la partie sud du Golfu di Sant'Amanza (Fig. 4 : stations 6)

DESCHÂTRES (in DUTARTRE & DESCHÂTRES, 1986) a noté : « Bonifacio, à Sant'Amanza, parties humides du plateau calcaire près de la corniche dominant le vallon, en compagnie de *Ranunculus bullatus* L. et *Urginea undulata* (Desf.) Steinh., 65 m, 23.5.1976 ».

En mars 2006, nous avons observé un certain nombre de pieds sur le plateau calcaire, entre le stade de Musella et le ruisseau de Canali, c'est-à-dire loin à l'ouest du golfe de Sant'Amanza.

7. Ouest de la partie nord du Golfu di Sant'Amanza, entre le Capu Biancu et l'étang de Balistra (Fig. 5 : station 7)

DUTARTRE (in DUTARTRE & DESCHÂTRES, 1986) a noté : « Côte orientale, entre le Cap blanc et l'étang de Balistra, rochers granitiques en bordure du chemin, 1.4.1982 ».

En 2006, nous avons observé d'assez nombreux pieds sur les terrains granitiques et en pente douce, au sud de l'étang de Balistra. La région a

subi un important incendie en 1994. Les pelouses et les cistaies basses sont étendues, ce qui favorise *Ambrosina bassii*.

8. Plateau de Frasselli (Fig. 5 : station 8)

En avril 1964, VIVANT (1966 : p. 13) a récolté *A. bassii* « dans une garrigue marécageuse au nord du champ de tir de Bonifacio » (c'est-à-dire sur le plateau de Frasselli). DESCHÂTRES (1988) signale une station sur le « plateau à l'est de Ventilegne, sous le champ de tir de Frasselli, dans un maquis clair, sur silice, au bord d'une mare, 170 m, 9.5.1987 ». Ces stations sont très mal localisées et il est possible qu'elles soient très proches l'une de l'autre.

On sait que le plateau de Frasselli, correspond au socle granitique hercynien très fracturé. Sa géomorphologie est très spectaculaire, montrant plusieurs surfaces d'aplanissement étagées, dont une a été partiellement fossilisée sous des projections volcaniques (ignimbrites) miocènes. Plusieurs mares temporaires, certaines naturelles, d'autres d'origine anthropique, sont présentes (LORENZONI, 1997).

En plus de l'armée, qui utilise le site pour des tirs, le plateau de Frasselli a subi une emprise humaine non négligeable : mises en cultures (dont des essais infructueux de vignes dans les années 1970) et pacage extensif de bovins et de chevaux. Des mares ont été créées pour servir d'abreuvoir estival pour ces animaux et des incendies ont ravagé sa végétation à plusieurs reprises, dont le dernier date de 1994. Ces divers faits créent des conditions écologiques favorables à *Ambrosina bassii*, qui doit être abondant sur ce plateau. Malheureusement, pour des raisons de temps et de coût, il ne nous a pas été possible de faire une prospection détaillée du plateau.

9. Amont du ruisseau de Stencia (Fig. 5 : station 9)

Station découverte par Mauricette FIGARELLA, Laetitia HUGOT & Marie-Laurore POZZO DI BORGO, le 17.3.2005 (inédit), à l'est du plateau de Frasselli, dans des pelouses proches du pont où la piste, issue de la N 198, enjambe le ruisseau de Stencia, entre 80 et 90 m d'altitude. Les *Ambrosina bassii* sont assez nombreux (plus de 190 pieds observés).

10. Proximité de la piste de motocross au sud du lieu-dit Francolu et proximité du chemin de Petra Bianca (Fig. 5 : stations 10)

- Une petite station, située à proximité de la piste issue de la N 198 menant au plateau de Frasselli, à côté du terrain de moto-cross (nommé « piste de motocross » sur la carte IGN), vers 30 m d'altitude, a été observée le 16.3.2005 (PARADIS, inédit). Les *Ambrosina bassii*, peu nombreux (30 pieds observés), se localisent dans une pelouse en mosaïque avec une cistaie à *Cistus monspeliensis*. Ils sont accompagnés par les espèces suivantes : *Asphodelus ramosus* (= *A. aestivus*), *Pulicaria odora*, *Ophioglossum lusitanicum*, *Orchis papilionacea*.

- Une station plus importante, située à proximité du chemin de Petra Bianca et comprise entre 50 et 90 m d'altitude, a été observée le 10.2.2007 (PARADIS, inédit). Les *Ambrosina bassii* se localisent en plusieurs points en bordure du chemin ainsi que sous les *Cistus monspeliensis* des cistaies étendues de part

et d'autre du chemin et correspondant à un stade de succession végétale après incendie de 1994.

11. Réserve naturelle des Tre Padule de Suartone (commune de Bonifacio) (Fig. 6 : stations 11)

VIVANT (1966 : p. 13) paraît être le premier botaniste à avoir observé *A. bassii* « autour des étangs des Tre Padule, au nord du golfe de Santa-Manza (15.4.1965) ».

Plus tard, GUYOT (in A.G.E.N.C., 1991) l'a indiqué près des mares temporaires des Tre Padule de Suartone.

PARADIS & POZZO DI BORGIO (2005 : p. 56) l'ont noté en de nombreux endroits de la réserve naturelle des Tre Padule de Suartone (cf. leurs tableaux 13, 18, 27, 29, 36) : dans les pelouses à *Simethis mattiazzii*, entre les ligneux du maquis bas (Tabl. 13 B), dans le groupement à *Radiola linoides* et *Isoetes hixtrix* (Tabl. 18), dans les pelouses des *Tuberarietea guttatae* (Tabl. 27), entre des pieds de *Juniperus phoenicea* subsp. *turbinata* (Tabl. 29) et entre quelques individus d'*Erica scoparia* (Tabl. 36).

Il est vraisemblable qu'*A. bassii* est présent au sud et au sud-est de la réserve naturelle, entre celle-ci et la côte limitant au nord le golfe de Sant'Amanza.

12. Pourtours du golfe de la Rondinara (commune de Bonifacio) (Fig. 6 : stations 12)

En octobre 1975, BOSC, CONRAD & PASCAL (in CONRAD, 1975) ont trouvé *A. bassii* à la Rondinara. Il est regrettable qu'aucune précision n'ait été donnée sur l'endroit exact de la trouvaille et sur la quantité de pieds.

Ultérieurement, DESCHÂTRES (in DUTARTRE & DESCHÂTRES, 1986) l'a noté à « Suartone, à la Rondinara, abondant en plusieurs points, notamment au bord d'une petite « padule » à *Myosotis sicula* Guss. et entre les rochers en arrière de la plage, 5-10 m, 21.5.1983 ».

En 1998, nous l'avons observé en de nombreux points des pentes rocheuses, anciennement incendiées et colonisées par des cistaies-lavandaies à *Cistus monspeliensis* et à *Cistus salvifolius*. *A. bassii* s'y localise dans les pelouses (en particulier à *Elaeoselinum asclepium* subsp. *meoides*) en mosaïque avec les chaméphytes et les nanophanérophytes (PARADIS & al., 2006).

13. Ouest de la Tour de Sponsaglia (Fig. 6 : station 13)

Station découverte en 1999 à proximité de la piste et du chemin menant à la Tour de Sponsaglia (PARADIS, inédit). Une prospection en mars 2006 nous a montré que les pieds d'*Ambrosina bassii* sont nombreux dans les pelouses en mosaïque avec les cistaies-lavandaies à *Cistus salvifolius*.

14. Environs de Suartone : terrains ayant subi un important incendie en 2003 (Fig. 6 : stations 14)

En août 2003, s'est produit un important incendie entre la route et le sud du hameau de Suartone. Dès l'automne, de nombreux pieds d'*Ambrosina bassii* poussaient dans les terrains incendiés (comm. orale de A. TORRE). En mars 2006, de nombreux individus étaient visibles entre les petits pieds de *Cistus monspeliensis* :

- à l'est de Suartone, où la forme maculée de pourpre (forme *maculata*) est dominante,
- au sud-ouest de Suartone, où la forme vert clair est dominante.

15. Entre les étangs de Porto-Novo et de Carpaccia (Fig. 7 : station 15)

Petite station localisée entre les étangs de Porto-Novo et de Carpaccia, les pieds étant répartis dans des clairières (PARADIS, 1998). En mars 2006, on a noté quelques individus, çà et là, dans les clairières au sein du maquis à *Juniperus phoenicea* subsp. *turbinata*.

16. Sud du ruisseau de Porto Novo (Fig. 7 : station 16)

Très petite sous-population, observée d'abord en décembre 1997, « le long du chemin allant de la route N 198 jusqu'à l'étang de Porto Novo » (PARADIS, 1998). En mars 2006, nous avons encore vu quelques individus, sans changement par rapport aux observations de décembre 1997.

17. Nord du ruisseau de Porto Novo (Fig. 7 : station 17)

Station étendue « le long du sentier situé au nord de ruisseau de Porto Novo, depuis la route N 198 jusqu'à proximité de la mer et dans les clairières et les cistaies basses proches du sentier » (PARADIS, 1998). En mars 2006, la population nous a semblé présenter beaucoup moins d'individus qu'en 1998, sans doute par suite d'un recouvrement plus important par les chaméphytes et les nanophanérophyles, par suite d'une faible fréquentation par les animaux.

18. Nord-est de l'étang de Porto Novo (Fig. 7 : station 18)

Sous-population étendue le long d'un petit sentier proche de la mer, sur 500 m environ au nord-est de l'étang de Porto Novo, avec plusieurs groupes d'individus (PARADIS, 1998). En mars 2006, le nombre de pieds était plus faible.

19. Sud de l'étang de Santa Giulia (Fig. 7 : station 19)

Grande sous-population occupant en janvier 1998 des « champs pâturés par des moutons en rive droite du ruisseau de Vignarella » (PARADIS, 1998). Ultérieurement, nous avons aussi observé des individus d'*A. bassii* dans les champs en rive gauche du ruisseau.

En mars 2006 et février 2007 nous n'avons vu qu'une cinquantaine de pieds. Cette très forte réduction des effectifs est vraisemblablement due à une importante fermeture du milieu, par suite d'un sous-pâturage, ce qui a entraîné un fort recouvrement par les espèces suivantes : *Asphodelus ramosus*, *Bunias erucago*, *Capsella bursa-pastoris*, *Carlina corymbosa*, *Cistus monspeliensis*, *Echium plantagineum*, *Erodium cicutarium*, *Galactites elegans*, *Orchis papilionacea*, *Plantago lanceolata*, *Sherardia arvensis*, *Silybum marianum*, *Trifolium* sp. p., *Verbascum sinuatum*...

Conclusions

Par rapport à ce qui était connu, les cartes (Fig. 1 à 7) et le tableau 1 précisent la répartition de l'espèce sur le plateau de Bonifacio, les environs des Tre paduli de Frasseli, dans le territoire de la réserve naturelle des Tre Padule de Suartone et entre le golfe de la Rondinara et l'étang de Carpiccia.

Estimation du nombre d'individus

Les sous-populations d'*Ambrosina bassii* sont présentes dans 36 mailles kilométriques (Fig. 1), ce qui rend difficile un comptage précis, d'autant plus que les mailles diffèrent les unes des autres par la répartition des différentes formations végétales, certaines hautes et denses, d'autres basses et claires.

Une estimation permet de penser qu'en Corse, *A. bassii* comporte plus de 200 000 individus, ce qui n'est pas négligeable pour une espèce inscrite dans le tome 1 du Livre rouge de la flore menacée de France (OLIVIER & *al.*, 1995).

Absence de menaces à moyen terme sur *Ambrosina bassii* en Corse

A. bassii étant une espèce héliophile, ses biotopes optimaux sont les pelouses claires. Le déroulement de la succession naturelle normale, c'est-à-dire l'embroussaillage des pelouses, peut théoriquement être une menace pour ses populations. Mais diverses perturbations empêchent cet embroussaillage ou freinent son déroulement : feux estivaux des maquis, qui se produisent fréquemment en Corse, pacage extensif de chèvres, de moutons et, dans une moindre mesure, de bovins et creusement du substrat par les sangliers. La fréquence de ces perturbations permet d'être plutôt optimiste sur le maintien des sous-populations d'*A. bassii* dans le sud de la Corse.

Modes de gestion éventuelle

Beaucoup d'individus d'*Ambrosina bassii* se localisent dans la réserve naturelle des Tre Padule de Suartone (commune de Bonifacio) qui, dans un avenir proche, fera l'objet de mesures de gestion pour maintenir sa biodiversité. Actuellement, la réserve naturelle subit un pacage extensif de quelques bovins et de chèvres et un assez fort impact des sangliers (PARADIS & POZZO DI BORGO, 2005). La gestion des sous-populations d'*A. bassii* (ainsi que celle des orchidées protégées comme *Serapias nurrica* et *Orchis longicornu*) consistera à maintenir un certain degré de perturbations.

Bibliographie

- A.G.E.N.C., 1991 - Les Tre Padule de Suartone, commune de Bonifacio - Corse du Sud. Protection et gestion du milieu. Rapport (non publié) réalisé par I. GUYOT pour la DRAE de Corse, 48 p.

- BARABÉ, D., LACROIX, C., GIBERNAU, M., 2004 - Aspects of floral morphology in *Ambrosina* and *Arisarum* (Araceae). *Canadian Journal of Botany*, **82** (2) : 282-289.
- BARDAT, & al., 2004 - *Prodrome des végétations de France*. Publications scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle (Collection Patrimoines Naturels), Paris.
- BIONDI, E., FILIGHEDDU, R., FARRIS, E., 2001 - Il paesaggio vegetale della Nurra. *Fitosociologia*, **38** (2), suppl. 2 : 3-105.
- BRIQUET, J., 1910 - *Prodrome de la flore corse*. H. Georg & Cie, Libraires-éditeurs, Genève, Bâle, Lyon. t. I : 238-239.
- CONRAD, M., 1975 - Contribution à l'étude de la flore de la Corse. *Le Monde des Plantes*, **383** : 4.
- COSTE, H., 1906 - *Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes*. Second tirage, Albert Blanchard, Paris. Vol. III : 434.
- DANTON, P., BAFFRAY, M., 1995 - *Inventaire des plantes protégées en France*. Yves Rocher, AFCEV, Nathan.
- DESCHÂTRES, R., 1988 - *Ambrosinia bassii* L. in D. Jeanmonod & H.-M. Burdet (éds), Notes et contributions à la flore de Corse, III. *Candollea*, **43** : 339.
- DUTARTRE, G., DESCHÂTRES, R., 1986 - *Ambrosinia bassii* L. in D. Jeanmonod, G. Bocquet & H.-M. Burdet (éds), Notes et contributions à la flore de Corse. *Candollea*, **41** : 10.
- FOURNIER, P., 1961 - *Les quatre flores de la France*. Nouveau tirage avec compléments. Editions Paul Lechevalier : 143.
- GAMISANS, J., JEANMONOD, D., 1993 - *Catalogue des plantes vasculaires de la Corse* (Ed. 2). Annexe n° 3. In D. Jeanmonod & H.-M. Burdet (éd.), Compl. Prodr. Fl. Corse. Conserv. et Jard. bot. Genève, 258 p.
- GRIME, J.-P., 1979 - *Plant strategies and vegetation processes*. John Wiley & sons. Chichester. 222 p.
- HARPER, J.-L., 1977 - *Population Biology of Plants*. Academic Press, London.
- I.G.N., 1990 - Carte topographique Bonifacio au 1/25 000. 4255 OT TOP 25. Institut Géographique National.
- I.G.N., 1996 - Carte topographique Porto-Vecchio au 1/25 000. 4254 ET TOP 25. Institut Géographique National.
- I.U.C.N., 1994 - IUCN Red List Categories. Prepared by the IUCN Species Survival Commission. I.U.C.N., Gland, Switzerland.
- JEANMONOD, D., GAMISANS, J., 2007 - *Flora corsica*. Edisud, 920 p. + CXXXIV.
- KERGUÉLEN, M., 1993 - *Index synonymique de la flore de France*. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris : 13.
- KILLIAN, C., 1929 - Développement et biologie de l'*Ambrosinia Bassii* L. Première partie. *Bull. Soc. Hist. Nat. Afrique du Nord*, **20** : 257-278.
- KILLIAN, C., 1933 - Développement, biologie et répartition de l'*Ambrosinia Bassii* L. Deuxième partie. *Bull. Soc. Hist. Nat. Afrique du Nord*, **24** : 259-294.
- LORENZONI, C., 1997 - Étude de la végétation des mares temporaires méditerranéennes de la Corse. Office de l'Environnement de la Corse. Rapport de 247 p + Annexes.
- MAYO, S. J., BOGNER, J., BOYCE, P. C., 1997 - *The genera of Araceae*. Kew, The Trustees, Royal Botanical Gardens : 252-253, 366.

- OLIVIER, L., GALLAND, J.-P., MAURIN, H., ROUX, J.-P., 1995 - *Livre Rouge de la flore menacée de France*. Tome I : espèces prioritaires. Mus. Nat. Hist. Nat., Serv. Patrimoine naturel, Conserv. bot. nat. de Porquerolles, Minist. Environnement, Paris.
- PARADIS, G., 1994 - *Ambrosina bassii* L. in D. Jeanmonod & H.-M. Burdet (éds), Notes et contributions à la flore de Corse, III. *Candollea*, **49** : 574.
- PARADIS, G., 1998 - *Ambrosina bassii* L. in D. Jeanmonod & H.-M. Burdet (éds), Notes et contributions à la flore de Corse, III. *Candollea*, **53** : 175.
- PARADIS, G., DELAGE, A., 2005 - Trois nouvelles stations de *Drimia fugax* (Hyacinthaceae) au nord-ouest de Bonifacio (Corse du Sud). *Le Monde des Plantes*, **488** : 16-18.
- PARADIS, G., POZZO DI BORGIO, M.-L., LORENZONI, C., 2002 - Contribution à l'étude de la végétation des mares temporaires de la Corse. 4. Dépression de Padulu (Bonifacio, Corse). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N.S., **33** : 133-184.
- PARADIS, G., POZZO DI BORGIO, M.-L., 2005 - Étude phytosociologique et inventaire floristique de la réserve naturelle des Tre Padule de Suartone (Corse). *Journal de Botanique Soc. bot. France*, **30** : 27-96.
- PIGNATTI, S., 1982 - *Flora d'Italia*. Edagricole, Bologna, vol. 3 : 419.
- TORRE, A., 2004 - Étude préliminaire concernant la biologie et la reproduction de l'espèce protégée *Ambrosina bassii* L. (Araceae). Mémoire Maîtrise Biologie des Populations et des Écosystèmes, Univ. Montpellier II. Direction : M. GIBERNAU et A. QUILICHINI.
- VIVANT, J., 1966 - Sur quelques plantes de Corse. *Le Monde des Plantes*, **351** : 12-14.

Note 1

La littérature botanique francophone a employé le nom de genre *Ambrosinia* jusqu'à la parution des ouvrages de KERGUÉLEN (1993) et de GAMISANS & JEANMONOD (1993). On doit cependant indiquer que dans la note de DUTARTRE & DESCHÂTRES (1986) se trouvent les deux écritures tandis que dans la note ultérieure de DESCHÂTRES (1988) l'écriture est *Ambrosinia*. DANTON & BAFFRAY (1995) emploient *Ambrosinia* et mettent ce nom en synonymie avec *Ambrosina*.

Le nom *Ambrosinia* a été dédié au botaniste de Bologne Bart. AMBROSINI (1588-1657) par Ferd. BASSI (v. 1710-1774) (FOURNIER 1961).

MAYO & al. (1997) ont implicitement montré que l'application de la règle de priorité du Code international de nomenclature botanique doit faire écrire *Ambrosina* (nom créé en 1763) et non *Ambrosinia* (nom créé en 1764).

Note 2

Ambrosina bassii étant connu en Corse depuis longtemps (COSTE, 1906 : 434 ; BRIQUET, 1910 : 238 ; FOURNIER, 1961 : 143), on ne comprend pas les raisons qui ont conduit DANTON & BAFFRAY (1995 : 46) à écrire que « la plante a été observée pour la première fois en 1975 ». Cette inexactitude a été reprise par TORRE (2004). De même, MAYO & al. (1997 : 253) ignorent la présence d'*A. bassii* en Corse.

Note 3

La notion de station est celle du document inédit (Secrétariat Faune Flore, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 1990) : "Notice pour le repérage des stations et leur localisation sur une carte au 1/25 000", c'est-à-dire tout lieu où se localise un effectif plus ou moins grand d'individus d'un taxon étudié, effectif spatialement isolé d'au moins une cinquantaine de mètres d'un autre effectif du même taxon.

Cette notion est équivalente à la notion de « sous-population » de l'I.U.C.N. (1994), c'est à dire de groupes distincts d'individus du même taxon mais ne présentant pas a priori d'échange génétique.

Note 4

BRIQUET (1910 : 239) signale que tous les échantillons de Corse qu'il a observés « ont des feuilles à limbe ové, maculé de pourpre » et « appartiennent à la forme *maculata* ». Nos observations sur le terrain ne confirment pas cette homogénéité : les individus à feuilles vertes, non maculées de pourpre, sont de loin les plus nombreux, seuls quelques pieds présentent des feuilles maculées.

Note 5

VIVANT (1966) ne paraît pas avoir attaché de l'importance à l'héliophilie de l'espèce, puisqu'il écrit : « *A. bassii* n'est peut-être pas très rare dans le sud de la Corse, malheureusement les maquis sont, partout, activement défrichés, et les stations sont toutes menacées ». En fait, dans le sud de la Corse, peu de maquis ont été défrichés, à l'exception d'une parcelle proche de la Padule Maggiore, actuellement incluse dans la réserve naturelle des Tre Padule de Suartone (A.G.E.N.C., 1991).

De même, le rôle des perturbations pour le maintien des populations d'*A. bassii* semble avoir été omis par TORRE (2004) qui a écrit : « ses populations sont toutes menacées par les activités humaines. Il faut protéger l'habitat en priorité en évitant le piétinement et les incendies ».

Remerciements

Nous remercions :

- l'Office de l'Environnement de la Corse (Service du Conservatoire Botanique de Corse) qui a accordé à l'A.S.T.E.R.E. un crédit ayant permis de couvrir les frais de terrain de l'un de nous (GP),
- Jacques NICOLAU (DIREN, Ajaccio), qui a fourni les différentes cartes (Fig. 1 à 7),
- Camille FÉRAL (DIREN, Ajaccio), qui a informatisé les figures,
- le Professeur Jacques MORET et sa collaboratrice Chantal GRIVEAU (Département Écologie et Gestion de la Biodiversité, Muséum national d'Histoire naturelle) ainsi qu'Y. LÓPEZ (Servei de Biblioteca Passeig del Migdia, Institut Botànic de Barcelona), qui nous ont aimablement fourni plusieurs documents bibliographiques sur *Ambrosina bassii*,
- Errol VÉLA (Université d'Aix-Marseille III) pour ses commentaires sur une première version de l'article et qui nous a aimablement fourni les photos 3, 5 et 6 illustrant cet article,
- Yves PEYTOUREAU (Président de la Société Botanique du Centre-Ouest) pour la traduction en anglais du résumé.



Photo 1

Feuilles et spathe, au niveau du sol. (Photo M.-L. POZZO DI BORGO : réserve naturelle des Tre Padule de Suartone, 2004)

Photo 2
Un ensemble de pousses (ramets) correspondant à un seul individu (genet). Le pied mère (à gauche) est fleuri. Les quatre pousses n'ont pas fleuri. (Photo Errol VELA : nord de l'Algérie, 2003)



Photo 3

Aspect de la spathe avec son appendice en forme de bec. On aperçoit la membrane qui divise la cavité formée par la spathe. (Photo M.-L. POZZO DI BORGO : réserve naturelle des Tre Padule de Suartone, 2004)

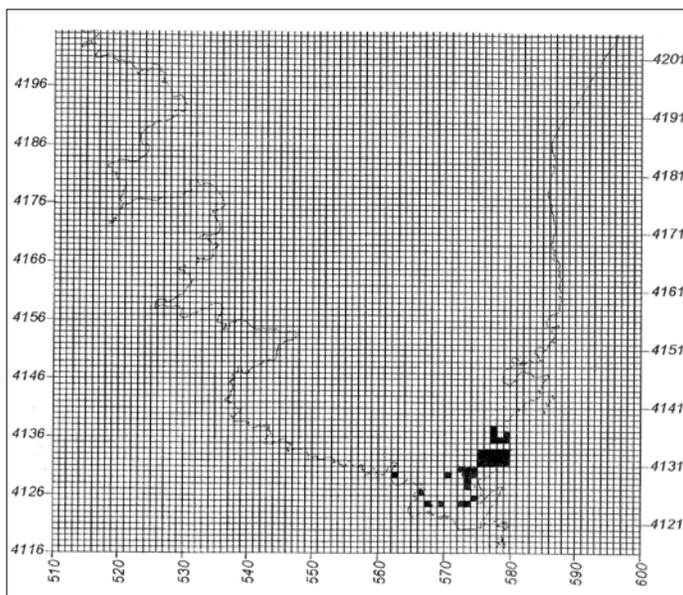


Figure 1
Localisation des stations d'*Ambrosina bassii* sur une carte en réseau de la partie sud de la Corse

(Le réseau correspond au réseau kilométrique Lambert zone IV des cartes IGN. *Ambrosina bassii* est présent dans 36 mailles kilométriques).

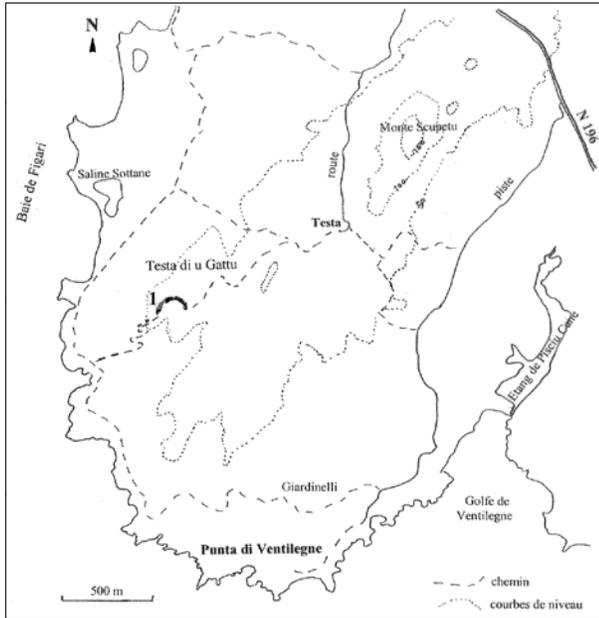


Figure 2
Localisation de la station d'*Ambrosina bassii* de la Testa di u Gattu (station 1)
 [Localisation sur une portion de la Carte IGN au 1 : 25 000 n° 4255 OT (Bonifacio)].

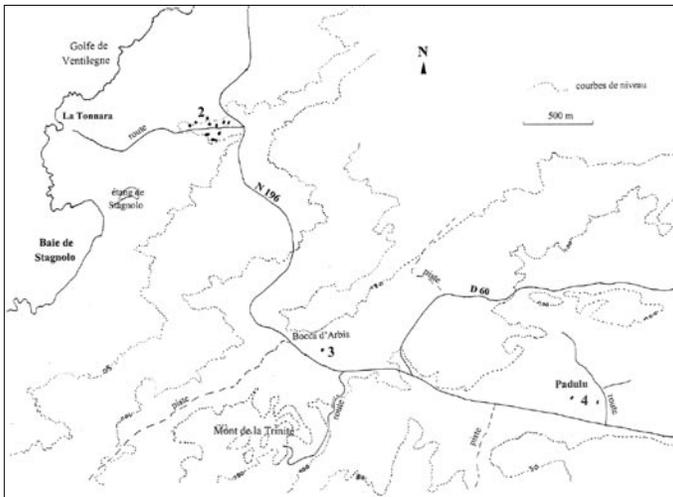


Figure 3
Localisation des stations d'*Ambrosina bassii* au nord-ouest de Bonifacio (2 : station de l'est de la Tonnara ; 3 : station du nord de la Trinité de Bonifacio ; 4 : station des bordures de la dépression de Padulu) [Localisation sur une portion de la Carte IGN au 1 : 25 000 n° 4255 OT (Bonifacio)].



Photo 4 : Un individu d'*Ambrosina bassii* déterré montrant le rhizome tubéreux, les feuilles et l'inflorescence.
(Photo M.-L. POZZO DI BORGO : réserve naturelle des Tre Padule de Suartone, 2004)



Photo 5 : Coupe de la spathe et du spadice. Le spadice porte la fleur femelle et les fleurs mâles réduites à des étamines.
(Photo Errol VELA : Nord de l'Algérie, 2003)



Photo 6 : Coupe de la spathe et du spadice. La cavité formée par la spathe est divisée par une membrane en deux chambres : la chambre supérieure avec la fleur femelle et la chambre inférieure avec les fleurs mâles réduites à des étamines.
(Photo Errol VELA : nord de l'Algérie, 2003)

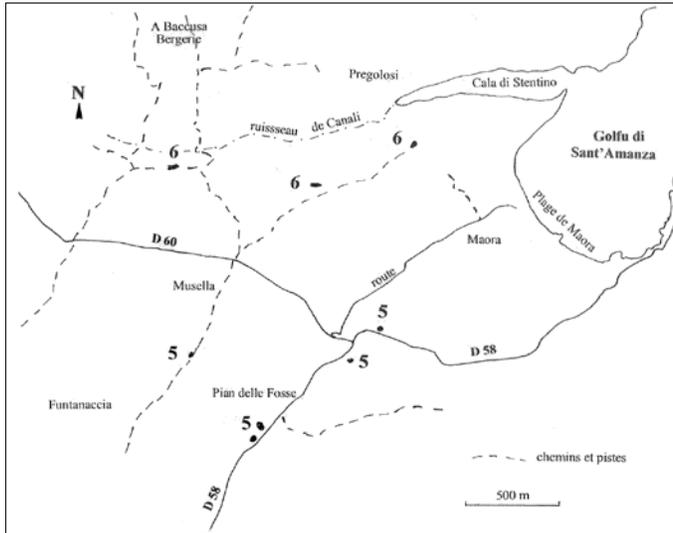


Figure 4
Localisation des stations d'*Ambrosina bassii* au nord-est de Bonifacio
 (5 : stations de Musella et environs ; 6 : stations de l'ouest du Golfe di Sant'Amanza) [Localisation sur une portion de la Carte IGN au 1 : 25 000 n° 4255 OT (Bonifacio)].

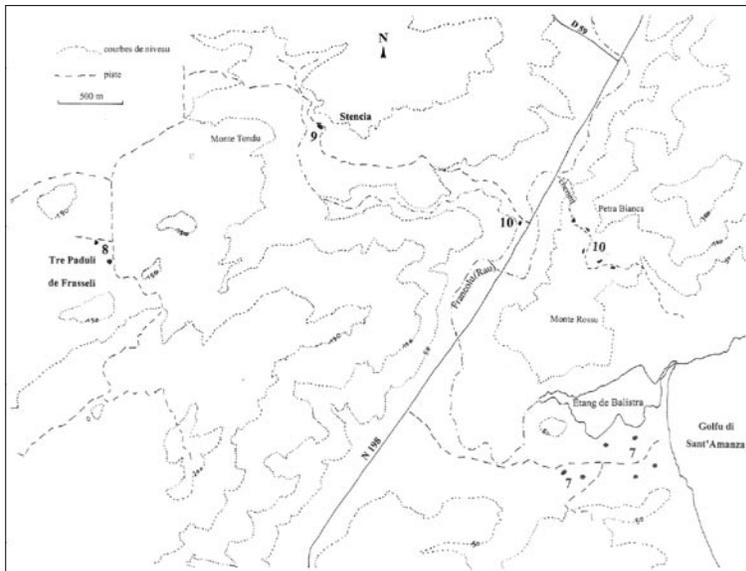


Figure 5
Localisation des stations d'*Ambrosina bassii* au nord de la commune de Bonifacio
 (7 : stations de l'ouest de la partie nord du Golfe di Sant'Amanza, entre le Capu Biancu et l'étang de Balistra ; 8 : stations du plateau de Frasselli ; 9 : bords de la partie amont du ruisseau de Stencia ; 10 : proximité de la piste de moto-cross et du chemin de Petra Bianca) [Localisation sur une portion de la Carte IGN au 1 : 25 000 n° 4255 OT (Bonifacio)].

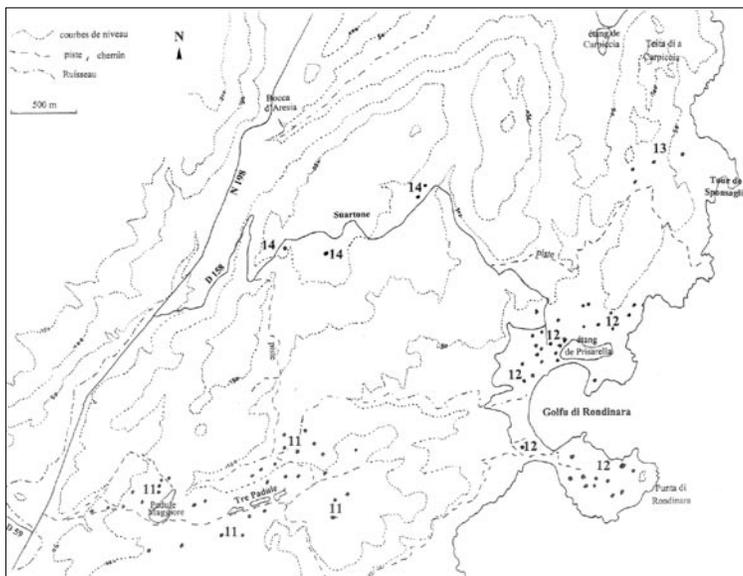


Figure 6
Localisation des stations d'*Ambrosina bassii* au nord de la commune de Bonifacio

(11 : stations de la réserve naturelle des Tre Padule de Suartone ; 12 : stations du pourtour du Golfo di Rondinara ; 13 : ouest de la Tour de Sponsaglia ; 14 : zones incendiées en 2003, aux environs du hameau de Suartone) [Localisation sur une portion de la Carte IGN au 1 : 25 000 n° 4255 OT (Bonifacio)].

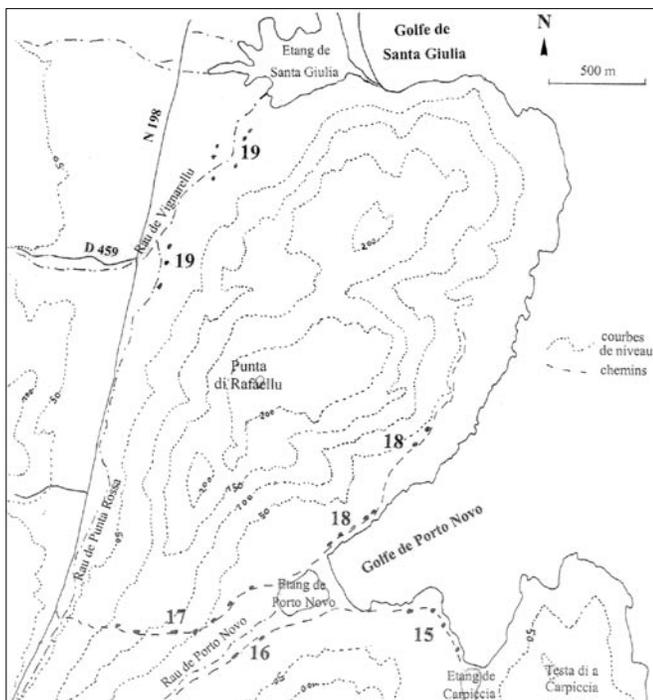


Figure 7
Localisation des stations d'*Ambrosina bassii* près du golfe de Porto Novo et au sud-ouest de l'étang de Santa Giulia

(15 : entre l'étang de Carpiccia et celui de Porto Novo ; 16 : sud du ruisseau de Porto Novo ; 17 : nord du ruisseau de Porto Novo ; 18 : nord-est de l'étang de Porto Novo ; 19 : sud-ouest de l'étang de Santa Giulia) [Localisation sur une portion de la Carte IGN au 1 : 25 000 n° 4255 OT (Bonifacio)].

Tableau 1. Stations d'Ambrosina bassii actuellement connues en Corse (état en 2006)

Sta- tions N°	Localités	Coordonnées			z (en m)	Remarques sur les stations	Nombre de pieds	Année d'observation récente	Auteurs des découvertes des stations
		x (Lambert IV)	y (Lambert IV)						
1	Testa di u Gattu (Testa Venulegne)	562-563	4129-4130		30 à 50	Bords de chemins et pelouses claires. Mais forte réduction de la population en 2004	moyen	2004	GP (1994)
2	Est de la Tomnara	566-567	4126-4127		40 à 50	Clairières dans un maquis bas et clair	faible	2005	GP (fin GP & AD 2005)
3	Nord de la Trinité de Bonifacio	567-568	4124-4125		125	Clairières humides dans maquis clair	très faible	1992	JB (1910) ; RD (fin GD & RD 1986)
4	Bordures de la dépression de Padulu (nord-ouest de Bonifacio)	569-570	4124-4125		85	Pelouses en bordure de la dépression (inondable)	faible	2003	GP (fin GP & al. 2002)
5	Bonifacio : Musella et environs	572-574	4124-4125		55 à 70	Clairières humides dans maquis clair	faible	2005	JB (1910) ; RD, JG, MM (fin RD 1988)
6	Ouest du golfe de Sant'Ananza	574-575	4125-4126		55 à 65	Prairies humides dans maquis clair	faible	2005	JV (1966) ; RD (fin GD & RD 1986)
7	Entre le Capu Biancu et l'étang de Balistra	573-574	4127-4129		20 à 50	Pelouses sur rochers granitiques	moyen	2004	GD (fin GD & RD 1996)
8	Plateau de Frasselli	570-571	4129-4130		125 à 170	Dans maquis clair humide	faible	2005	JV (1966) ; RD (1988)
9	En amont du ruisseau de Stencia	572-573	4130-4131		90 à 110	Pelouses et anciens champs	moyen	2005	MF, LH & MLPB (inédit)
10	Proximité de la piste de motocross (Francolu) et proximité du chemin de Petra Bianca	573-575	4129-4131		30 à 90	Pelouse dans cistaie, bord de chemin	moyen	2005, 2007	GP (inédit)
11	Réserve naturelle des Tre Padule de Suartone	575-580	4131-4134		90 à 150	Pelouses et garrigues basses et claires	très grand	2006	JV (1966)
12	Pourtours du golfe de Rondinara	578-580	4131-4133		5 à 70	Clairières et pelouses dans maquis clair	moyen	2006	GB & al. (fin MC 1975)
13	Ouest de la Tour de Sponsaglia	578-580	4133-4134		30 à 70	Clairières et pelouses dans maquis clair	moyen	2006	GP (inédit)
14	Environ de Suartone	576-578	4133-4134		100 à 180	Zones dénudées par l'incendie de 2003	moyen	2006	AT, GP, MLPB (inédit)
15	Entre les étangs de Carpiaccia et Porto Novo	578-579	4135-4136		5 à 20	Clairières dans maquis	faible	2006	GP (1998)
16	Sud du ruisseau de Porto Novo	577-578	4135-4136		5 à 20	Bord du chemin menant à la mer	faible	2006	GP (1998)
17	Nord du ruisseau de Porto Novo	577-578	4135-4136		50 à 100	Bord d'un sentier, cistaies et pelouses claires	grand	2006	GP (1998)
18	Nord-est de l'étang de Porto Novo	578-579	4135-4136		10 à 50	Bord d'un sentier assez près de la mer	moyen	2006	GP (1998)
19	Sud de l'étang de Santa Giulia	577-578	4137-4138		5 à 30	Champs pâturés par des moutons	faible	2006	GP (1998)

(GB : Georges BOSCH ; JB : John BRUNET ; MC : Marcelle CONRAD ; AD : Alain DELAGE ; RD : Robert DESCHAIRES ; GD : Gilles DUTARTRE ; MF : Maurice FIGARELLA ; JG : Jacques GAMSANS ; LH : Laetitia HUGOT ; MM : Michel MURACCIOLE ; GP : Guilhan PARADIS ; MLPB : Marie-Laure POZZO DI BORGO ; AT : Aurelia TORRE ; JV : Jacques VIVANT)

Tableau 2
Pelouses à *Ambrosina bassii* et *Bellis sylvestris*
(Pian del Fosse, au NE de Bonifacio, le 19.10.2005)

N° de relevé	1
Terrain débroussaillé de Pian del Fosse	+
Topographie haute (plateau)	+
Surface (m ²) pour la strate des ligneux	200
Surface (m ²) pour la strate herbacée	10
Recouvrement des strates des ligneux (%)	40
Recouvrement des strates herbacées (%)	95
Strates des ligneux (h: de 5 cm à 1 m)	
. nanophanérophytes (30 cm à 1 m)	
<i>Phillyrea angustifolia</i>	1
<i>Myrtus communis</i>	+
<i>Pistacia lentiscus</i>	+
. chaméphytes (5 à 30 cm)	
<i>Teucrium marum</i>	2b
<i>Euphorbia pithyusa</i> subsp. <i>pithyusa</i>	2a
<i>Phillyrea angustifolia</i> (repousses)	2a
<i>Pistacia lentiscus</i> (repousses)	1
<i>Cistus monspeliensis</i>	1
<i>Asparagus acutifolius</i>	+
<i>Rosa canina</i>	+
<i>Smilax aspera</i>	+
Strates herbacées	
<i>Ambrosina bassii</i>	2b
<i>Bellis sylvestris</i>	2b
<i>Leontodon tuberosus</i>	2b
<i>Odontites luteus</i>	2a
<i>Brachypodium retusum</i>	2a
<i>Asphodelus ramosus</i>	1
<i>Spiranthes spiralis</i>	1
<i>Prospero autumnale</i> (= <i>Scilla autumnalis</i>)	1
<i>Reichardia picroides</i>	1
<i>Arisarum vulgare</i>	1
<i>Medicago polymorpha</i>	1
<i>Dactylis glomerata</i> subsp. <i>hispanica</i>	+
<i>Sanguisorba minor</i> subsp. <i>balearica</i>	+
<i>Sixalix atropurpurea</i>	+
<i>Lathyrus</i> sp.	+
<i>Centaurium tenuiflorum</i> subsp. <i>acutiflorum</i>	+
<i>Stachys arvensis</i>	+
Plantules	2a
Lichens foliacés	3